



PROCES-VERBAL
11E ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2021
DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMESIE

Le 7 juillet 2021 à 18h30

Sur la plateforme ZOOM

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE 18H30

Liste des membres présents :

- M. Aldée Langlois
- M. Mathieu Bellerive
- M. Léandre Gervais
- M. Normand Roy
- Mme Ghyslaine Dessureault
- M. Paul Doucet
- Mme Eve-Lyne Sylvestre
- M. Ghislain Blanchet
- M. Olivier Brassard
- M. Richard Genest
- M. Normand Grenier

Aussi présents :

- M. Luc Bossé (Directeur général) ;
- Mme Chrystine Cadieux (Agente de sensibilisation, stagiaire) ;
- Mme Hajar Essalama (Chargée de projet) ;
- M. Christian-Raphael Gilbert (Chargé de projet) ;
- Mme Elisabeth Chartrand (Chargée de projet)
- Mme Viviane Brunet (Agente en environnement, stagiaire)
- M. Olivier Pitre (DG SESAT)
- M. Yves Grafteaux (DG OBVT)



Ouverture de la SÉANCE :

Mot de bienvenue de la PRÉSIDENTE

La séance débute à 18h40.

La présidente, Mme Eve-Lyne Sylvestre, souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

RÉSOLUTION OBVAJ : 479-07-07

Objet : Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2021

M. Mathieu Bellerive propose que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2021 soit adopté. La proposition est appuyée par Mme Ghyslaine Dessureault et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

L'ordre du jour ainsi adopté est comme suit : on intervertira les points 4.4 et 4.5 dans la présentation des contenus.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 JUILLET 2021**
- 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 JUIN 2020**
- 4. ASSEMBLÉE DES MEMBRES**
 - 4.1.** Présentation des employés et du Conseil d'administration
 - 4.2.** Rapport annuel des activités 2020-2021
 - 4.3.** Plan d'action 2021-2022
 - 4.4.** Prévisions budgétaires 2021-2022
Pause
 - 4.5.** Présentation des différents projets 2021-2022
 - 4.6.** Modifications aux règlements généraux
 - 4.7.** Choix vérificateur comptable
 - 4.8.** Élections

5. QUESTIONS DIVERSES

6. LEVÉES DE LA SÉANCE

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 MAI 2019

M. Luc Bossé demande aux membres s'ils ont bien reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020 et si les membres désirent qu'il soit lu. Aucun membre ne demande de modifier le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020.

RÉSOLUTION OBVAJ : 480-07-07

Objet : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020

Mme Ghyslaine Dessureault propose que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020 soit adopté. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4. ASSEMBLÉE DES MEMBRES

4.1 PRÉSENTATION DES EMPLOYÉS ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Luc Bossé demande aux administrateurs puis aux employés de l'OBVAJ de se présenter. M. Paul Doucet, employé au secteur environnement, permis et inspection, prendra le relais de M. Léandre Gervais comme administrateur pour ce poste désigné.

M. Luc Bossé résume ensuite les grandes lignes du rapport d'activités annuel pour les membres présents, dont les activités récurrentes de l'OBVAJ, les formations auxquelles les employés de l'OBVAJ ont participé, les tâches et projets sur lesquels l'organisme s'est appliqué, les publications parues dans les médias ainsi que les événements auxquels l'OBVAJ a participé. On s'attarde sur les nouveautés et M. Olivier Pitre est invité à présenter le projet DET.

4.2 RAPPORT FINANCIER ANNUEL DES ACTIVITÉS 2019-2020

M. Luc Bossé lit la section des commentaires de la mission d'examen. Ces commentaires confirment que les états financiers respectent les normes comptables canadiennes. M. Bossé attire l'attention dans l'annexe sur les résultats séparés entre dépenses liées au financement statutaire et dépenses projet. On peut y retrouver dans la portion projet les excédents qui permettent d'acheter des équipements utiles à nos projets terrain et autres.

Rapport financier des activités 2020-2021

Description	2021	2020	2019
Revenus	328893	308611	298 342
Dépenses	311173	274562	208 657
Solde au début	265051	231002	141 317
Excédant (insuffisance)	17720	34049	89 685
Solde à la fin	282771	265051	231 002
Actif	306947	512587	738 829
Passif	24176	247536	507 827
Actifs nets	282771	265051	231002
<i>Excédant (insuffisance) des revenus sur les dépenses</i>	17720	34049	89 685
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</i>	(259961)	(257625)	(219 591)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(242241)	(223576)	(129 906)
Trésorerie au début	512220	735796	865 702
Trésorerie à la fin	269979	512220	735 796

RÉSOLUTION OBVAJ-481-07-07

Objet : Approbation du rapport financier annuel 2020-2021

Adopté

4.3 PLAN D'ACTION 2020-2021

Le plan d'action est ensuite présenté par M. Luc Bossé. La proposition du plan d'action 2021-2022 se concentrera dans l'année qui vient à outiller l'OBVAJ pour répondre à l'alignement du MELCC qui veut voir si les OBV peuvent se fixer des objectifs et les atteindre. Le ministère veut aussi que les OBV se concentrent sur leurs activités de mobilisation et concertation. Quelques exemples avec indicateurs sont présentés pour montrer où l'OBV atteint ou dépasse les objectifs (ex : nombre de projets d'envergure, contrats de bassin) et/ou il reste du travail à faire (ex : nombre de demandes de subventions). La tournée des municipalités a eu comme résultat un ajout de 6 municipalités (de 26 à 32) à notre liste de médias locaux pour les chroniques municipales en 2020, ce qui aide à notre visibilité. L'équipe s'est agrandie d'une nouvelle chargée de projet en 2021 et on vise une autre embauche dans l'année. Le nombre de stagiaires qui se maintenait à un par an est passé à deux l'an dernier et deux cette année avec le potentiel d'une embauche à l'automne.



RÉSOLUTION OBVAJ-482-07-07

Objet : Approbation du plan d'action 2021-2022

Adopté

4.4 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

En raison de retards dans les activités des OBV à travers le Québec en 2020-2021 pour cause de pandémie, le MELCC a donné une extension aux OBV pour dépenser les sommes restantes à notre financement statutaire de l'entente 2018-2021 jusqu'au 30 septembre 2021. Un avenant a été signé par l'OBVAJ qui détermine les conditions dans lesquelles les montants peuvent être dépensés. Les montants sur les prévisions avenants comprennent des montants prévus et non dépensés au 31 mars 2021 et quelques achats d'équipements et fournitures que l'OBV a l'opportunité de rajeunir. Les salaires de l'Organisme prévus pour la période 2021-2022 comprenant les salaires, charges sociales, contractuels et consultants (329 923\$) incluent l'embauche d'un 2^e stagiaire et d'un agent de dialogue territorial. Les activités démocratiques s'élèvent à 53 065\$. (Ces frais sont très dépendants de la vitesse à laquelle nous pouvons revenir en mode présentiel. Plus c'est lent, moins élevés seront nos frais) Les frais généraux d'administration (comprenant les honoraires professionnels comptables, le loyer, la publicité, la promotion, les assurances, les équipements de bureau et leur suivi à distance ... etc.) s'élèvent à 55 000.00\$. (Le poste de comptabilité ou aucun montant n'apparaît ajoute un 8 000\$ environ). Les dépenses totales prévues pour l'exercice 2021-2022 sont de \$428 688. Les postes à mouvement de fonds majeurs sont reliés aux embauches et aux activités de communication. Le budget proposé est déficitaire avec un excédent de dépenses de 66 688\$.

RÉSOLUTION OBVAJ-483-07-07

Objet : Approbation des prévisions budgétaires 2020-2021

Adopté

4.5 PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS 2021-2022

Les chargés de projets sont invités à présenter un de leurs projets en marche ou qui débutent dans l'année courante. Mme Hajar Essalama présente le projet de caractérisation des bandes riveraines résidentielles, 160 bandes riveraines sont en cours de caractérisation à Berry et La Sarre cette année. Nos gens de terrain ont pu comparer 2 technologies pour voir comment on peut accélérer les processus de caractérisation. Ils ont comparé

le clinomètre (utilisé pour évaluer la taille des arbres) qu'ils utilisaient déjà avec un télémètre (outil souvent utilisé par les chasseurs) qui fournit distance et pente.

M. Christian-Raphael Gilbert présente le projet de relevés sanitaire ou 500 relevés seront effectués cette année et l'an prochain pour la municipalité de Trécesson. La démarche inclut un portrait des installations présentes sur le territoire, l'intégration de résultats par la géomatique ainsi que des recommandations à la municipalité pour les aider à améliorer la conformité à leur règlementation. M. Yves Grafteaux partage que ce type de démarche initiée en 2013 par l'OBVT s'actualise dans deux municipalités du territoire de l'OBVT cette année.

Mme Élisabeth Chartrand présente les activités reliées au mois de l'eau entre le 15 mai et le 15 juillet. On ajoute cette année des types de concours et jeux virtuels et on intègre des visites dans les marchés publics pour se rapprocher des gens.

Le MELCC veut modifier le cadre de référence qui a créé les OBV, plusieurs rencontres à venir sur ce sujet dans les prochains mois, car l'orientation présentée avant la signature de nos conventions a suscité de fortes réactions des OBV.

Une nouvelle opportunité de jumeler des acteurs de l'eau s'est présentée au printemps à partir d'une rencontre de notre table de concertation. Des analyses de la chair du poisson au Lac Turgeon en 2012 ont montré une variation de la présence de mercure dans les chairs que nous, le MFFP et le MELCC aimerions suivre, les étudiants en faune soit du Cegep St-Félicien qui nous ont visités l'an dernier ou de l'école de foresterie peuvent dans des sorties pédagogiques permettre de réaliser ce projet. La démarche de préparation est en cours.

M. Yves Grafteaux nous parle du projet Esturgeon qui veut en savoir un peu plus sur l'état de santé de sa population sur la rivière des Outaouais et la rivière Bell. Une collaboration entre Kictisakik, Lac Simon, Timiskaming first nations et les deux OBV.

M. Olivier Pitre présente rapidement une campagne de sensibilisation à venir ou le conseil régional en environnement et l'OBVAJ seront interpellés pour appuyer le projet de cadre de gouvernance pour l'exploitation industrielle de l'eau potable. Des rencontres auront lieu à l'automne.

4.6 MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Aucune modification nécessaire en 2020-2021

4.7 CHOIX DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE

L'offre de service acceptée en 2019 étant valide pour trois ans, il est recommandé de poursuivre avec les services de M. Richard Séguin. À titre informatif sa soumission pour la prochaine année est déjà reçue. Son tarif était très compétitif et il le sera à nouveau.

RÉSOLUTION OBVAJ-484-07-07

Objet : Confirmation de la firme comptable pour la mission d'examen 2021-2022

M. Richard Genest propose de confirmer l'embauche de Consultation R.S. pour réaliser la mission d'examen 2021-2022. La proposition est appuyée par Mme Ghyslaine Dessureault et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.8 ÉLECTIONS

Le poste occupé par M. Olivier Brassard au niveau agricole revient normalement à un élu de l'UPA, M. Olivier Brassard poursuivra sa participation de façon intérimaire.

Le poste de M. Mathieu Bellerive est en élection cette année, aucun autre membre du milieu municipal présent ne s'étant manifesté et M. Mathieu Bellerive étant toujours intéressé.

RÉSOLUTION OBVAJ-485-07-07

Objet : Élection de M. Mathieu Bellerive en tant que représentant du secteur municipal de l'OBVAJ

Mme Ghyslaine Dessureault a proposé la candidature de M. Bellerive. La proposition est appuyée par M. Richard Genest. Adopté à l'unanimité.

La composition du conseil d'administration se résume comme suit :

Nom	Secteur de représentativité	No de poste	Date d'entrée en fonction	Poste d'officier
Eve-Lyne Sylvestre	Économique	6	2016-01-21	
Paul Doucet	Municipal	5	2021-07-07	
Emilie Bélanger	Économique	1	2020-06-16	
Richard Genest	Communautaire	2	2018-06-21	
Normand Roy	Communautaire	4	2016-06-16	
Mathieu Bellerive	Municipal	7	2019-05-22	
Olivier Brassard	Économique Agricole	3	2020-06-16	



5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION OBVAJ-486-07-07

Objet : Levée de l'assemblée

La séance se termine à 20h11